

Dispositions internes à l'Institution Notre-Dame le Clos Fleuri concernant les conditions sanitaires à la rentrée 2020.

Remarque : ces dispositions peuvent évoluer d'un jour à l'autre selon les directives nationales, régionales, départementales ou locales

Partie 1 : Arrivée des élèves

→ Tous les élèves (du CP à la 3^e) utiliseront du gel hydro-alcoolique pour se laver les mains dès leur arrivée dans l'établissement. Un distributeur sera mis à disposition à l'intérieur. Il n'y aura pas de distanciation. Les élèves du collège porteront un masque.

Partie 2 :

Port du masque (uniquement à partir de la 6^e)

- Elèves arrivant par le bus : dès leur montée dans le bus, ils porteront un masque fourni par la famille.
- Autres élèves : dès l'entrée dans l'établissement, port du masque obligatoire à l'intérieur des locaux comme à l'extérieur.
- Cantine : il est obligatoire jusqu'à ce que l'élève soit assis à sa table.
- Cours : obligatoire en toutes circonstances.
- EPS : pas obligatoire si l'activité est incompatible avec le port du masque.
- Les parents fournissent les masques, toutefois le Conseil Départemental a communiqué sur la dotation de deux masques lavables par élève.

Partie 3 : Cantine

- ➔ Les élèves se laveront les mains au savon avant de rentrer dans le self.
- ➔ S'ils touchent une assiette ou un ramequin, ils devront le prendre.
- ➔ Un personnel leur donnera les couverts, le pain, le fruit et le fromage selon les choix.
- ➔ Les élèves seront regroupés au maximum par niveaux de classe.
- ➔ Les tables seront désinfectées après chaque service.

Partie 4 : Parents

- ➔ Principe général : l'entrée des parents est désormais très très limitée.
- ➔ Le matin, le midi et le soir : les parents déposent et récupèrent leurs enfants au portail de l'école.
- ➔ Les réunions de rentrée prévues au mois de septembre sont maintenues :
 - Présence d'un seul parent (autant que possible).
 - Sans enfant.
 - Masque obligatoire.
- ➔ Les parents s'engagent à ne pas mettre les enfants à l'école en cas de fièvre supérieure à 38° ou si des symptômes apparaissent ou s'ils ont été en contact avec des personnes présentant des symptômes.
- ➔ Les élèves ayant été testés positifs au Covid 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement. Les parents informent la Direction.

Partie 5 : Les gestes barrière

- ➔ Principe général : les élèves auront une information dès la rentrée par les professeurs des écoles ou les professeurs principaux.



Partie 6 : Les brassages des élèves

- ➔ Le brassage entre groupes d'élèves n'est pas proscrit, mais il sera limité dans la mesure du possible dans l'enceinte de l'établissement.
- ➔ Ecole : temps de récréation échelonnés.
- ➔ Collège : Appel des élèves par niveaux de classe pour rejoindre leur salle.

Partie 7 :

Le nettoyage / La désinfection

- Une désinfection sera effectuée chaque jour selon les normes en vigueur.
- Il n'y a aucune restriction d'utilisation de mobiliers en extérieur, les jeux sont autorisés.
- Les locaux seront aérés le plus fréquemment possible notamment avant l'arrivée le matin, aux récréations, sur la pause méridienne et pendant le nettoyage.

Partie 8 : Conclusion

- Ces directives s'appliquent à tous. Chacun doit se sentir responsable et appliquer ces mesures.
- Comme stipulé en 1^{ère} page, ce dispositif est modifiable selon l'évolution de la situation.
- Les élèves auront une information sur les modalités mises en place et un rappel sur les gestes barrière.

Nous souhaitons à tous, une excellente rentrée scolaire dont nous aurons à cœur, qu'elle soit, pour tous les élèves, avant tout, le moment heureux attendu chaque année.

Blandine Drochon-Rouillard

Nadège Loubens